
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 26 février 2024 à 9 h 30
777, boul. Marcel-Laurin

CA24 08 0076

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi 26 février 2024, à 9 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa – absent

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Daniel Simon, agissant à titre de secrétaire.

CA24 08 0077

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 février 2024.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 février 2024.

ADOPTÉ.

CA24 08 0078

Soumis sommaire décisionnel numéro 1243984002 relatif à la nomination d'un maire d'arrondissement suppléant pour la période du 26 février au 29 juin 2024.

ATTENDU que la nomination de la conseillère Vana Nazarian à titre de mairesse d'arrondissement suppléante pour la période du 11 novembre 2023 au 8 mars 2024 est terminée;

ATTENDU que la conseillère Vana Nazarian ne pourra occuper sa fonction de mairesse d'arrondissement suppléante à compter du 26 février 2024;

ATTENDU l'article 14 du règlement numéro RCA22-08-2 sur les séances du conseil d'arrondissement et les règles de procédures applicables;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un nouveau maire d'arrondissement suppléant pour la période du 26 février au 29 juin 2024.

Proposé par la conseillère Vana Nazarian;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer le conseiller Aref Salem à titre de maire d'arrondissement suppléant pour la période du 26 février au 29 juin 2024, et advenant l'impossibilité d'agir du conseiller Salem, de prévoir un second maire suppléant en la personne du conseiller Jacques Cohen.

ADOPTÉ.

CA24 08 0079

La période de questions du public débute à 9 h 34.

Aucune question n'a été posée.

CA24 08 0080

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 9 h 35.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 mars 2024.
